Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 029-212902506-20261110-CM2026_071-DE

Conseil Municipal du 10 novembre 2026
Extrait
du registre des délibérations

Présidente : Mme Marie JAOUEN
Secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT) : Mme Luna QUEMENER

Date de la convocation : **5 novembre 2026** Affichage de la convocation : **5 novembre 2026**

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-HERNIN s'est réuni le mardi 10 novembre 2026 à 19h00, en nombre prescrit par la loi, à la Mairie sous la présidence de Madame Marie JAOUEN, Maire.

En exercice	15
Présents	12
Représentés	02
Prenant pas part au vote	00
Votants	14

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Valérie DOUCEN, Amélie DUPIRE, Maëla GOURVENNEC**,** Thibaut Quentin HOURMAND, Marie JAOUEN, Sabrina LE DUFF, Eric LE LOUARN, Yves LÉVÉNEZ, Clément LOSTANLEN, Gérard PRÉTÉ, Luna QUEMENER, Guillaume RIOU.
Etaient représentés : Erwan LE BIHAN (a donné pouvoir à Eric LE LOUARN)**,** Muriel SCHWARTZ (a donné pouvoir à Yves LÉVÉNEZ).
Etait absente : Gillian SALHI.

Délibération CM 2026_071
Rapport sur l'utilisation de la délégation

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délégation accordée à Madame le Maire par délibération du Conseil Municipal n°CM2026_006 en date du 7 avril 2026,
Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Madame le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** des décisions suivantes :

Décision n° D2026_024 : Signature de l'avenant n°3 au marché de travaux n°2024_TRAV_01 LOT08 conclu avec la SAS Jean-Yves FALHER dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension de la salle Prad Ar Stivell pour la création d'un tiers lieu à dimension culturelle **pour des travaux en moins-value** d'un montant de **-1 159,86 € HT** (suppression de la fourniture et pose d'un tableau d'affichage avec plan de sécurité cadre en profile alu).

Décision n° D2026_025 : Signature de l'avenant n°1 au marché de travaux n°2024_TRAV_01 LOT12 conclu avec la SAS Peinture et revêtements de Cornouaille (PRC) dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension de la salle Prad Ar Stivell pour la création d'un tiers lieu à dimension culturelle **pour des travaux en moins-value** d'un montant de **-4 025,84 € HT** (suppression de la signalétique intérieure).

Décision n° D2026_026 : Signature de l'avenant n°2 au marché de travaux n°2024_TRAV_01 LOT01 conclu avec la SARL QUILLIOU TP dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension de la salle Prad Ar Stivell pour la création d'un tiers lieu à dimension culturelle **pour des prestations modificatives en moins-value** d'un montant de **-22 184 € HT** (modification assainissement, travaux supplémentaires du parvis, citerneaux...)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES ou via l'application Télérecourscitoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr , dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 029-212902506-20261110-CM2026_071-DE

Décision n° D2026_027 : Signature de l'avenant n°4 au marché de travaux n°2024_TRAV_01 LOT03 conclu avec la Carhaisienne de Construction dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension de la salle Prad Ar Stivell pour la création d'un tiers lieu à dimension culturelle **pour des prestations modificatives en moins-value** d'un montant de **-2 833,89 € HT** (modification revêtement mur en schiste par un enduit).

Décision n° D2026_028 : Signature de l'avenant n°1 au marché de travaux n°2024_TRAV_01 LOT14 conclu avec la SAS Aquathis dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension de la salle Prad Ar Stivell pour la création d'un tiers lieu à dimension culturelle **pour des travaux supplémentaires** d'un montant de **431,80 € HT** (Fourniture et pose d'un lavabo).

Décision n° D2026_029 : Signature d'un devis pour la fourniture et pose d'un système de sonorisation et de vidéoprojection pour un montant de **44 038,63 € HT**.
Attributaire : SARL Excel Audio, 17 Rue de Bretagne 22360 LANGUEUX

Décision n° D2026_030 : Signature d'un devis pour la fourniture et pose de grills techniques pour un montant de **14 447,68 € HT**.
Attributaire : SARL Excel Audio, 17 Rue de Bretagne 22360 LANGUEUX

Le Maire,
Marie JAOUEN

Le secrétaire de séance,
Luna QUEMENER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES ou via l'application Télérecourscitoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr , dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.